

II. Quelle place pour la France en Europe et dans le monde ?

p. 382-383 : *Quels sont les atouts de la France dans les domaines suivants :*

A. Atouts économiques et commerciaux

L'activité économique française est bien inscrite dans la mondialisation :

→ **6° puissance économique mondiale** (PIB)/5° exportateur de marchandises du monde (ZIP)

→ **Firmes multinationales françaises** qui investissent à l'étranger, surtout dans l'Union Européenne : Carrefour, l'Oréal, Areva, Orange, Axa, Total...

→ Nombreux **investissements venant de l'étranger** : ainsi, 4000 firmes étrangères emploient ¼ de la population active ... (Allemagne, Royaume-Uni, Japon, Etats-Unis...)

→ *Pourquoi attire-t-elle ?*

- ✓ Marché commun
- ✓ Environnement scientifique et industriel de qualité : technopoles (ex Sofia Antipolis près de Nice, Blagnac...)
- ✓ Bon niveau de formation
- ✓ Qualité du réseau de communication et de télécommunication : bonne connection à la mégalopole européenne.

B. Atouts territoriaux et diplomatiques

→ Rôle moteur de la France dans **la construction européenne**

Couple franco-allemand à l'origine du traité de Rome. (Voir cours histoire sur la construction européenne)

→ Membre permanent du **Conseil de sécurité de l'ONU** : Rôle de la résistance durant la 2de guerre mondiale qui permet à la France d'être intégrée dans le camps des vainqueurs.

→ Membre du G8 (pays les plus puissants de la planète)

→ Siègne **UNESCO** à Paris.

→ **2eme réseau diplomatique** du monde

→ Possède **arme atomique (politique d'indépendance nationale menée par De Gaulle)** et assure une présence militaire dans de nombreux pays (notamment africains)

→ **L'armée française intervient** dans de nombreux endroits du monde aux côtés de ses alliés (ex l'Afghanistan, Mali) pour des missions militaires ou humanitaires.

→ **Les territoires ultramarins lui permettent de contrôler une ZEE** (zone économique exclusive : zone maritime de 370 km au large des côtes d'un état où il a l'exclusivité pour exploiter les richesses de la mer) : 2eme du monde, 10millions de km² (notamment du fait des territoires ultramarins) + **permettent à la France de contrôler des passages stratégiques** (ex. Mayotte dans le canal du Mozambique entre Madagascar et l'Afrique)

C. Atouts culturels

→ La France a été une puissance coloniale jusqu'au milieu du XX° siècle

Après la décolonisation, elle a gardé des **relations privilégiées dans le cadre de la coopération**.

Le français est une **langue internationale** (près de 200 millions de francophones dans le monde) malgré la concurrence de la culture anglo-saxonne : son rayonnement culturel se fait à travers la **francophonie*** (espace dans lequel les populations parlent le français)

→ **Un pays qui attire (attractif)**

Tradition d'accueil : de **nombreux immigrés** sont venus depuis le début du XX° siècle travailler en France. Mais le ralentissement de la croissance a conduit le pays à fermer ses frontières.

→ **Rayonnement culturel** : regard parfois admiratif de la culture et de l'art de vivre français : *paysages, monuments, innovation artistique, gastronomie*... La France est la **1ere destination touristique du monde**. Cinéma français est réputé dans le monde (festival de Cannes ...) (voir cours sur les mutations de l'économie française)

MAIS : Les limites de la puissance français

La France est soumise à la **crise économique et financière** qui touche actuellement l'UE.

La France est **conurrencée par des puissances émergentes** (Chine, Inde...) dans les domaines économiques mais aussi diplomatiques et culturel.

⇒ **C'est donc une puissance moyenne à rayonnement mondial.**